



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

14 juin 2024

Le 14 juin 2024 à 18h00, les adhérents de l'Association Sportive de Libourne Tennis de Table (ASLTT) se sont réunis à la Maison Des Associations de Libourne en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'assemblée était présidée par Jérôme HEBRARD, président de l'association, assisté d'un secrétaire de séance, Jean-Luc VILAIN, membre du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Les membres du Bureau Directeur : Hervé FLAMANT, Romain FOUCHET, Jérôme HEBRARD, Jean-Pierre HERITIER, Jean-Paul MULET. (Vivien FOUCHET absent excusé).

Les membres du Conseil d'Administration : Michel BIGOT, Jean-Pierre DUFFIEUX, Jean-Luc VILAIN.

Au total 20 adhérents de l'association étaient présents ou représentés, dont une procuration de Michel CORBILLON au profit de Jean-Luc VILAIN.

Madame Sophie LESAGE, directrice adjointe du service des sports, représentait la Mairie de Libourne.

Ouverture de l'Assemblée Générale

Allocution du président

Le président annonce qu'il ne se représente pas pour le prochain mandat et remercie les adhérents présents dans la salle. Il précise que la majorité des objectifs fixés lors de l'AG précédente ont été atteints, rappelle l'importance du bénévolat dans une association et encourage les adhérents de l'ASLTT à s'impliquer davantage dans la vie du club.

Approbation du PV de l'AG de la saison 2022/2023

Après rappel des principaux points par Hervé FLAMANT, le PV est approuvé à l'unanimité.

Bilan sportif

- Licenciés : 93 (+ 46%) cette année dont 3 féminines, 42 compétitions, 47 loisirs, 4 découvertes.

Epreuves par équipes

- Critérium de Gironde :
L'équipe d'Excellence se maintient après match de barrage. L'équipe de Promotion d'Excellence qui devait normalement évoluer en division Honneur redescend dans sa division d'origine.
- Championnat de France :
La Régionale 2 descend en Régionale 3 (1 match perdu sur tapis vert).
La Départementale 1 se maintient, loupant l'accession en terminant 3^{ème} de poule.
La Départementale 3 termine première de sa poule et accède à la 2^{ème} division.
La Départementale 4 (poule 4) termine 2^{ème} de sa poule mais ne peut monter en départementale 2 faute d'un trop grand nombre de poules à ce niveau.
La Départementale 4 (poule 5) dont la vocation était d'intégrer progressivement les jeunes a rempli sa mission.
- Coupe de Gironde : 1 équipe engagée en 5^{ème} division.
- Championnat jeunes départemental : 3 équipes engagées
Une en benjamins qui termine vice championne de Gironde au niveau Elite.
Deux en minimes qui terminent 4^{ème} et 5^{ème} des matchs de classement au niveau Honneur.

Epreuves individuelles

- Tournois jeunes et féminines du Conseil Départemental:
Participation intéressante des jeunes, plus particulièrement de Sally CHARPENEL HERGAUX qui termine 3^{ème} de la catégorie minimales loisirs.

Bilan financier

Présentés par Jean-Paul MULET, les comptes présentent un léger excédent grâce notamment à la hausse du nombre de licenciés et au bon résultat de l'organisation du tournoi du Conseil Départemental.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Bilan prévisionnel

Une provision a été réalisée pour l'achat de maillots dans le courant de la prochaine saison.

Le bilan prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Modification des statuts

Proposition de modification des articles 1, 2, 3, 6, 7, 9, 13, 14 et 15.

La modification est adoptée à l'unanimité.

Intervention de Sophie LESAGE représentant le Maire

Madame LESAGE remercie le président HEBRARD pour son implication au sein de l'ASLTT et souligne les bonnes relations entretenues entre le club et les services de la mairie. La salle attenante au gymnase prévue pour le rangement des tables et séparations est toujours d'actualité pour 2025.

Election du Conseil d'Administration pour la saison 2024/2025

Candidatures de Michel BIGOT, Jean-Pierre DUFFIEUX, Hervé FLAMANT, Jean-Paul MULET, Daniel Kamyar VAHEDI, Valérie VIEULOUP, Jean-Luc VILAIN.

Elus à l'unanimité.

Election des mandataires du club et des animateurs des commissions

- Président : Jean-Paul MULET Mandataire des comptes bancaires de l'association
- Secrétaire : Jean-Luc VILAIN
- Trésorier : Hervé FLAMANT Mandataire des comptes bancaires de l'association
- Commission animation : Valérie VIEULOUP
- Commission matériel : Michel BIGOT
- Commission marketing communication : Jean-Pierre DUFFIEUX – Daniel Kamyar VAHEDI

Les orientations pour la saison 2024/2025 seront définies lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00. Il est dressé procès-verbal de la réunion, signé par le président élu et le secrétaire de séance.

A Libourne le 22 juin 2024

Le président élu
Jean-Paul MULET



Le secrétaire de séance
Jean-Luc VILAIN



ASSIATION SPORTIVE DE LIBOURNE TENNIS DE TABLE

<http://www.aslibournett.com/> aslibournett@gmail.com

Siège : Mairie de Libourne, 42 place Abel Surchamp 33500 Libourne